

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le **lundi 6 mai 2024** à 19h00, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont et qui sera diffusée en direct sur Internet, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

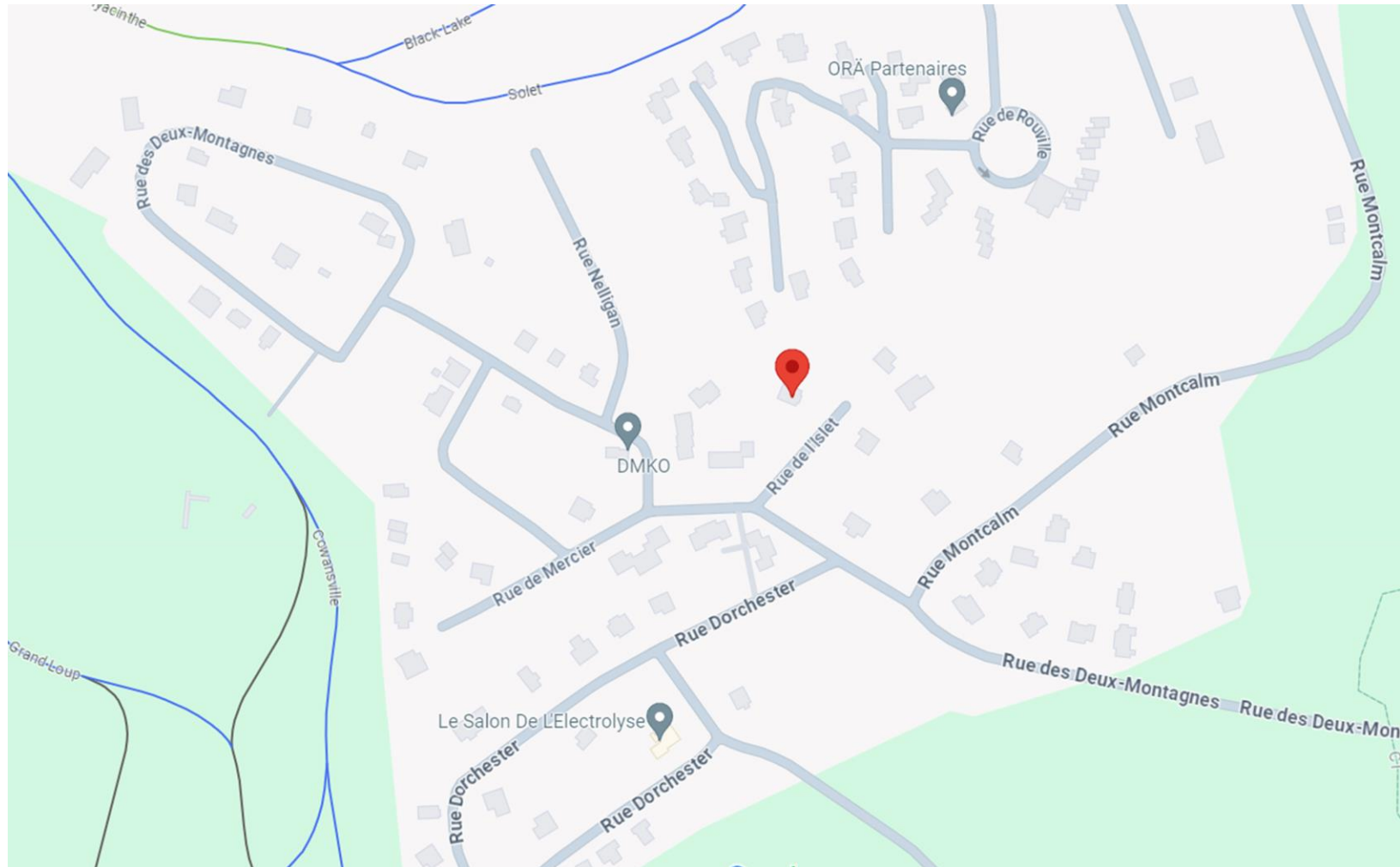
1. Demande afin d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une implantation au sol de 270 m² au lieu de 250 m² comme spécifié à l'article 185.1, point 3) du Règlement de zonage 1037-2017 au 121, rue de l'Islet, lot 2 930 356, zone P4M-08, district Mont-Soleil (dossier 2024-30045).
2. Demande afin de permettre l'aménagement d'un stationnement en cour avant, malgré l'interdiction prévue à l'article 146 du Règlement de zonage 1037-2017, au 62 à 66 et 68 à 72, rue de Sherbrooke, lots 2 591 704 et 2 591 706, zone P6-13, district Lac-Bromont (dossier 2024-30076).
3. Demande afin d'autoriser l'implantation d'une résidence unifamiliale isolée à 4,5 m des lignes arrière et latérale au lieu de 10 m et 5 m minimum, respectivement, comme stipulé à la grille des spécifications, annexe C, du Règlement de zonage 1037-2017 au 144, rue Laura, lot 2 929 645, zone P3P-04, district Pierre Laporte (dossier 2024-30067).

En conséquence, toute personne intéressée peut se présenter à la séance du conseil pour faire valoir son opposition ou signifier celle-ci par courriel à greffe@bromont.com avant le **lundi 6 mai 2024 à 14h00**. Toute opposition aurait avantage à être détaillée de manière à en exprimer les motifs. Les avis écrits doivent également préciser vos coordonnées complètes afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 19^e jour du mois d'avril 2024.

La greffière adjointe
Marie-Pier Therrien, avocate

1- 121, rue de l'Islet, (1 de 3)

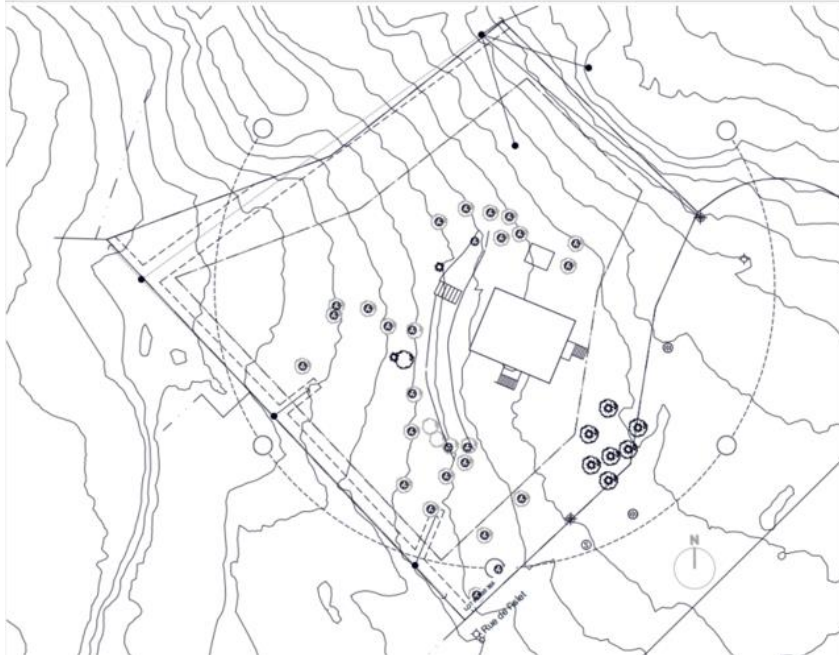


1- 121, rue de l'Islet, (2 de 3)

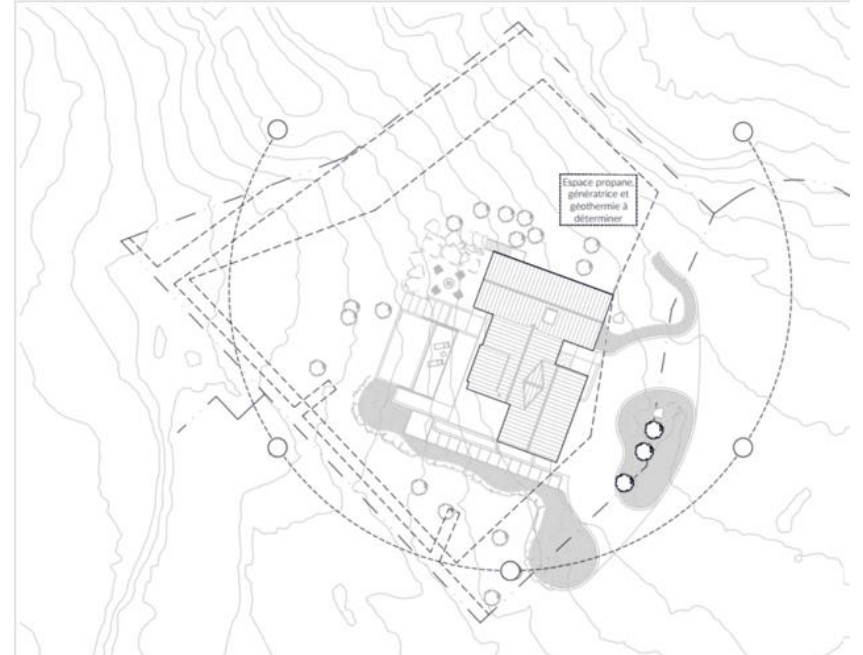


1- 121, rue de l'Islet, (3 de 3)

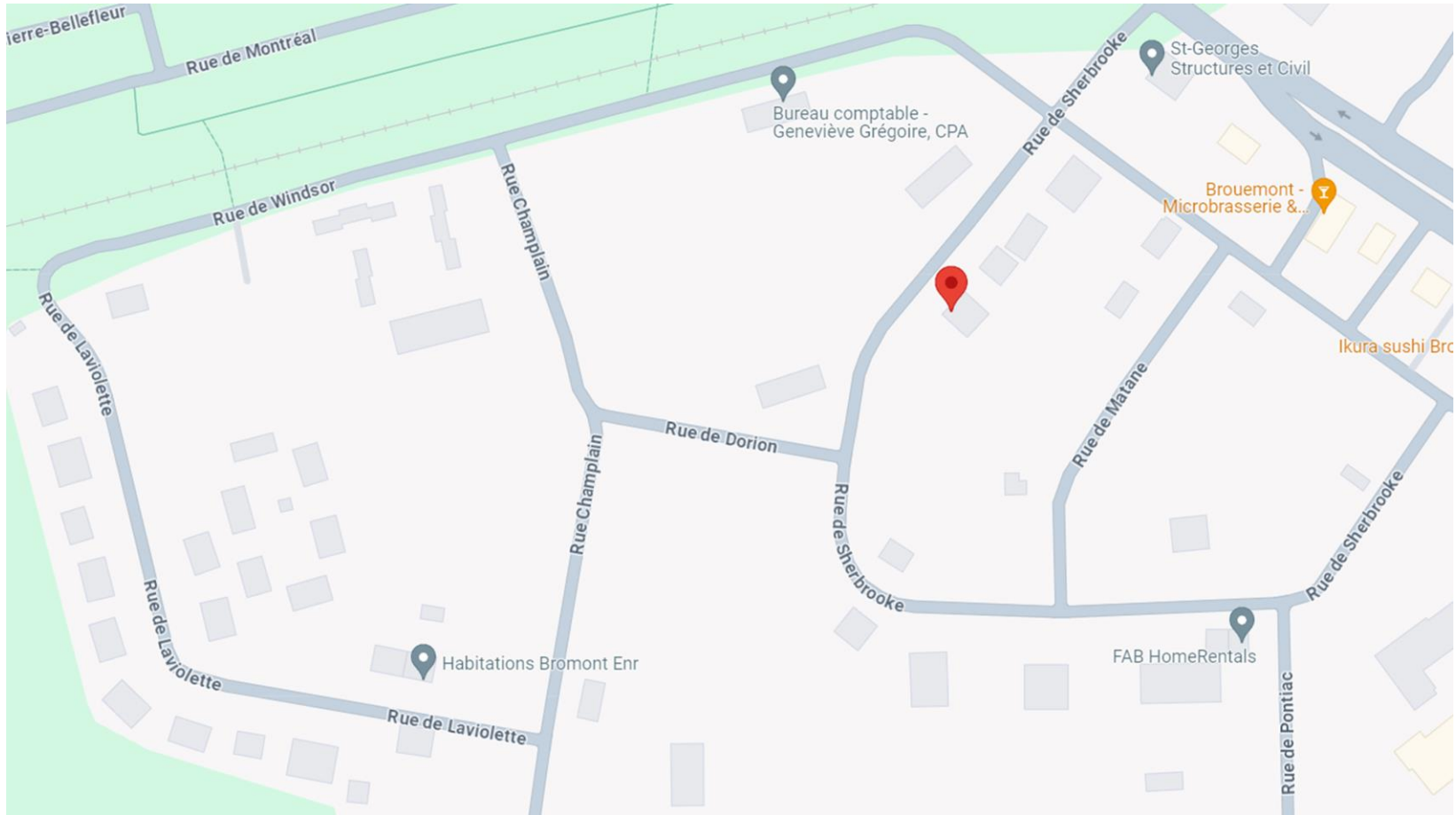
Site existant



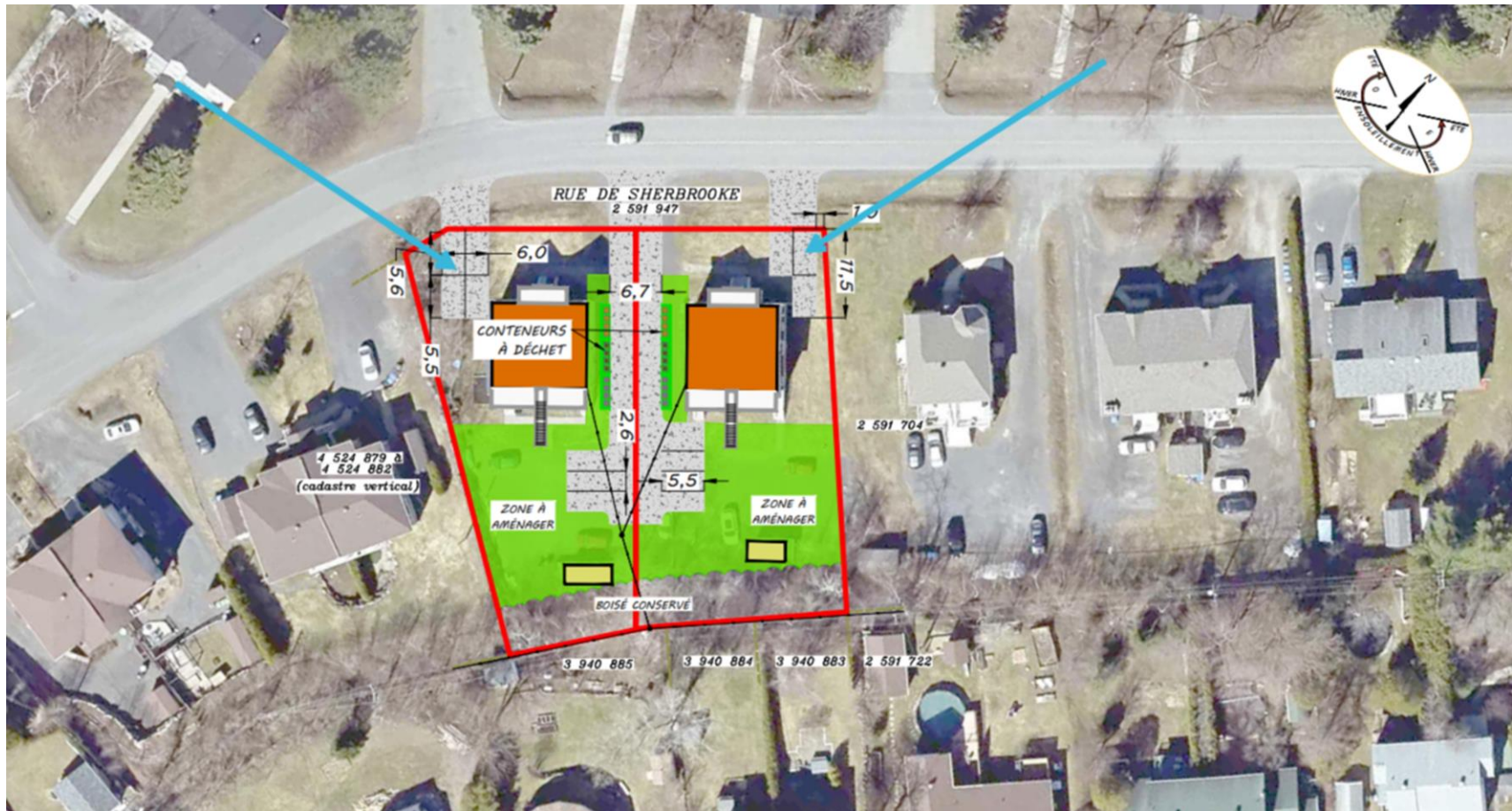
Implantation proposée



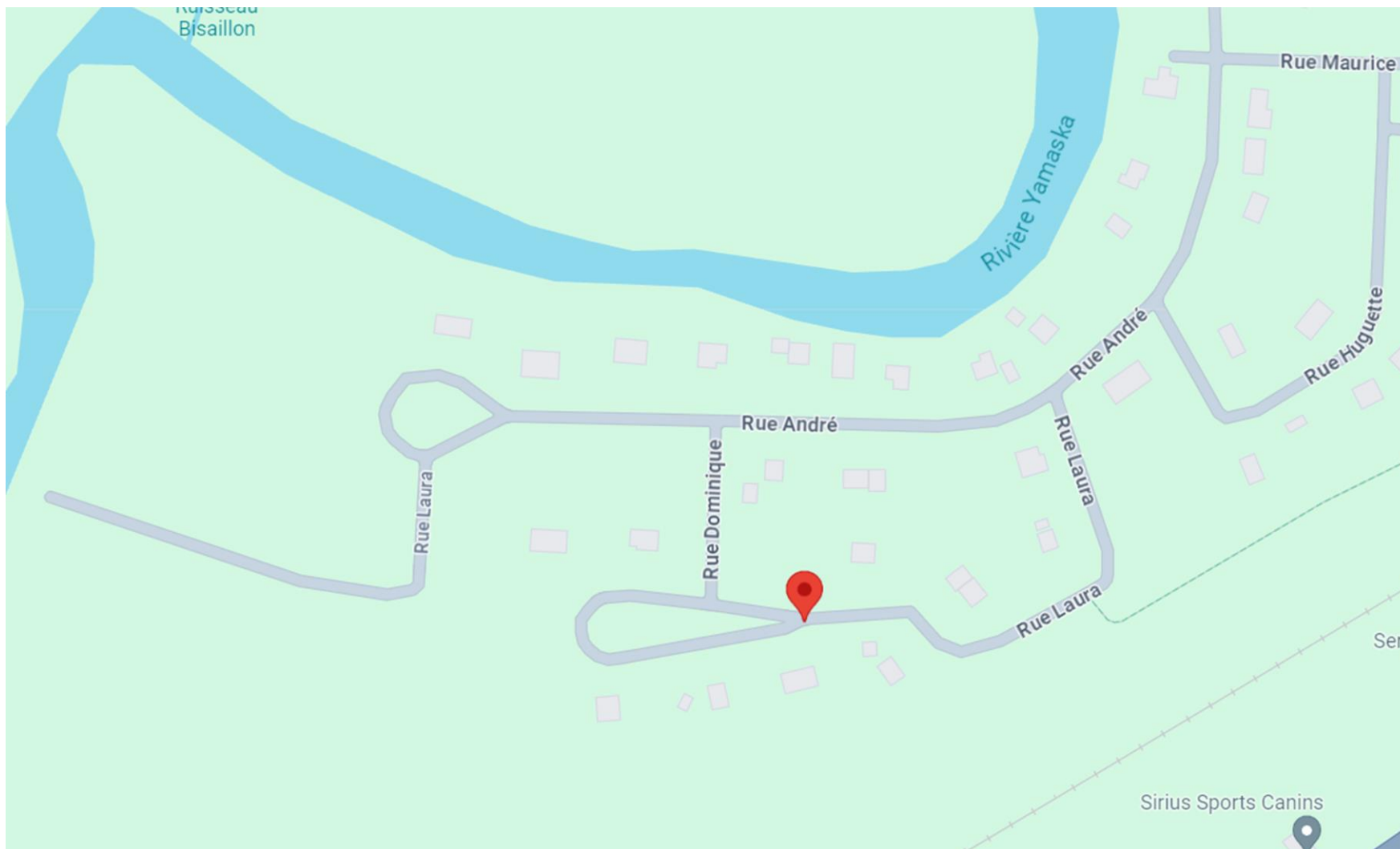
2- 62 à 66 et 68 à 72, rue de Sherbrooke (1 de 2)



2- 62 à 66 et 68 à 72, rue de Sherbrooke (2 de 2)



3- 144, rue Laura (1 de 3)



3- 144, rue Laura (3 de 3)

